

# Dossier de demande de subvention 2019 : Quels documents

## Délais et procédure

Afin de garantir un traitement optimal de votre demande compte tenu du nombre important de dossiers à traiter par les services municipaux et de nos procédures internes, la présente demande dûment remplie et accompagnée des pièces justificatives est à déposer en Mairie, auprès du Cabinet du Maire :

**impérativement avant le 31.janvier.2019**

Tout dossier complet remis avant cette date sera instruit dans le cadre de l'élaboration du budget 2019. Ainsi, le versement des fonds éventuellement octroyés pourra intervenir au cours du premier semestre 2019.

**En revanche, les dossiers remis en retard ou incomplets à la date du 31.janvier.2019 ne seront examinés qu'après le vote du budget 2019, dans la limite des crédits budgétaires résiduels.**

## Constitution du dossier

Les documents suivants doivent être établis en **UN SEUL EXEMPLAIRE** :

### **POUR UNE PREMIERE DEMANDE**

- Le CERFA n°12156\*05, c'est-à-dire le dossier imprimé et signé par le représentant légal ou par toute personne ayant délégation de signature
- L'annexe FINANCIERE à remplir et signer dans tous les cas (*quel que soit le demandeur*)
- L'annexe spécifique SPORT dûment complétée et signée (*pour les associations sportives uniquement*)
- L'acte dûment établi donnant pouvoir au représentant légal de signer ou d'engager l'association
- Le N° RNA (n° préfecture d'inscription au registre national) et le(s) Récépissé(s) remis par la préfecture de déclaration de votre association:
- L'extrait(s) du J.O attestant de la déclaration de votre association (création et dernière modification)
- Les statuts signés de votre association par le Président ou un autre membre
- La fiche INSEE avec N° de SIRET au jour de la demande de subvention  
Voir site internet : [avis-situation-sirene.insee.fr](http://avis-situation-sirene.insee.fr)
- L'attestation de la police d'assurance en responsabilité civile de votre association
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos **signés par le Président**, établis par votre cabinet comptable ou par vos soins, comportant **le détail des subventions obtenues par financeur**
- Le procès-verbal de la dernière réunion de l'Assemblée Générale
- La liste des membres du Conseil d'Administration, en précisant la liste des membres du Bureau
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions
- Un relevé d'identité bancaire ou postal sur lequel figure le N° de compte bancaire international ainsi que l'identifiant international de la banque

# Dossier de demande de subvention 2019 : Quels documents

## Délais et procédure

Afin de garantir un traitement optimal de votre demande compte tenu du nombre important de dossiers à traiter par les services municipaux et de nos procédures internes, la présente demande dûment remplie et accompagnée des pièces justificatives est à déposer en Mairie, auprès du Cabinet du Maire :

**impérativement avant le 31.janvier.2019**

Tout dossier complet remis avant cette date sera instruit dans le cadre de l'élaboration du budget 2019. Ainsi, le versement des fonds éventuellement octroyés pourra intervenir au cours du premier semestre 2019.

**En revanche, les dossiers remis en retard ou incomplets à la date du 31.janvier.2019 ne seront examinés qu'après le vote du budget 2019, dans la limite des crédits budgétaires résiduels.**

## Constitution du dossier

Les documents suivants doivent être établis en **UN SEUL EXEMPLAIRE** :

### POUR UN RENOUVELLEMENT

- Le CERFA n°12156\*05, c'est-à-dire le dossier imprimé et signé par le représentant légal ou par toute personne ayant délégation de signature
- L'annexe FINANCIERE à remplir et signer dans tous les cas (*quel que soit le demandeur*)
- L'annexe spécifique SPORT dûment complétée et signée (*pour les associations sportives uniquement*)
- L'acte dûment établi donnant pouvoir au représentant légal de signer ou d'engager l'association
- L'attestation de la police d'assurance en responsabilité civile de votre association
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos **signés par le Président**, établis par votre cabinet comptable ou par vos soins, comportant **le détail des subventions obtenues par financeur**
- Le procès-verbal de la dernière réunion de l'Assemblée Générale
- La liste des membres du Conseil d'Administration, en précisant la liste des membres du Bureau
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions
- Un relevé d'identité bancaire ou postal sur lequel figure le N° de compte bancaire international ainsi que l'identifiant international de la banque
- N°SIRET ou à défaut le N° SIREN : en cas de modification copie extrait du répertoire INSEE
- Les statuts de votre association en cas de modification avec récépissé de modification et extrait du J.O.
- Le formulaire dûment complété de Compte Rendu Financier (*cerfa N°15059\*02 disponible sur le site internet de la Ville*) pour les subventions accordées par la Ville de Six-Fours d'un montant supérieur ou égal à 1.500 € et/ou ayant fait l'objet d'une convention entre votre association et la Ville de Six-Fours au titre du dernier exercice clos
- Un rapport de synthèse succinct sur les activités ou actions menées en 2018 accompagné des précisions sur l'emploi de toute subvention accordée par la Ville de Six-Fours, quel qu'en soit le montant